Image not found or type unknown

# vente d'une maison sans aucun mandat signé

Par **louloute123**, le **03/11/2011** à **08:29**

bonjour je voudrais vous posez la question, mon mari subit une liquidation judiciaire nous devons vendre notre maison, nous avons eu l'autorisation de la mandataire de vendre notre maison de gré à gré. une agence que nous connaissions dont nous avons résilié le mandat il y a plus de 8 mois par lettre recommandé s'est permis de faire une proposition d'offre d'achat sans notre autorisation à la mandataire, alors que nous avions rien signé avec elle NOus avions signé une entente préalable avec une agence, qui s’est permis de donner les clés de notre maison à l'autre agence, je voudrais savoir si je peux porter plainte contre les 2 agences, je vous remercie car c'est grave pour nous cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés